

Le service de la téléphonie mobile chez B-Telecom

En 1997, la SNCB comptait 362 GSM en service. En 1999, on en recensait 2.800. Aujourd'hui, plus de 5.000 appareils ont été acquis pour les besoins du service et ce nombre va encore s'accroître.

Il restait à B-Telecom à trouver une solution permettant de maîtriser les coûts. C'est chose faite avec le VPN.



Le GSM s'avère un outil de communication particulièrement utile pour le personnel de la SNCB, comme pour les accompagnateurs de train et pour le personnel des gares par exemple. "Mais cet équipement a un prix", explique Philippe Claes, ingénieur principal, chef de division chez B-Telecom (TE.51). "Les appels entre GSM et appareils fixes coûtent cher à l'entreprise. Pour B-Telecom, la maîtrise des coûts s'est avérée une préoccupation majeure. La solution passait par l'utilisation... de notre propre réseau téléphonique."



Petite explication

"Pour un investissement modeste et grâce au savoir-faire des collaborateurs de B-Telecom – comme ceux de l'équipe de Christian Sully chez TE.12 "Conception Projets" qui ont effectué tout le travail de programmation des centraux SNCB, et aux performances de notre réseau, une solution a été trouvée", poursuit Lahcen Tchabi, l'ingénieur qui au sein de TE.51 a piloté le projet. "La solution a consisté en la création d'un VPN ("Virtual Private Network" ou Réseau Privé Virtuel)."

Il s'agit d'un système qui permet de connecter directement les postes téléphoniques de la SNCB aux GSM de l'entreprise regroupés au sein d'un réseau Proximus sans que les communications poste fixe-GSM transitent par le



réseau public de Belgacom. En d'autres mots, les quelque 20.000 postes fixes de l'entreprise et les 5.500 GSM de service sont interconnectés au sein d'un réseau virtuel propre à la SNCB. "Ce système a permis d'alléger les factures de téléphonie mobile d'environ 40%", commente Lahcen Tchabi.

Possibilités offertes

Concrètement, grâce au VPN, il est possible d'appeler :

- au départ d'un GSM, tout le réseau téléphonique fixe SNCB en formant le numéro interne SNCB (par exemple 911**** à Bruxelles, 991**** à Gand ou 941**** à



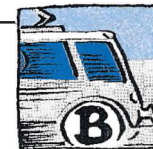
Namur), et ce aussi pour les appareils fixes n'ayant pas d'accès au réseau Belgacom.

- un GSM au départ d'un appareil fixe sans passer par le réseau Belgacom grâce à la programmation de nos centraux. Même si les premiers chiffres que vous formez depuis votre appareil fixe sont "047", le système reconnaîtra automatiquement le numéro complet comme étant un numéro de GSM de la SNCB et la connexion passera directement par le VPN.
- un GSM SNCB au départ d'un autre GSM SNCB.

Ces facilités, mises en place pour répondre aux attentes des différents services de la SNCB, sont opérationnelles.

Autres services possibles

A côté des fonctionnalités VPN, d'autres applications sont possibles, comme le "Dual Invoicing". Pour les collaborateurs qui souhaiteraient utiliser le GSM de service à des



lignes privées, ce système permet de générer deux factures distinctes : la première concerne les communications de service à charge de la SNCB, la deuxième reprend les communications privées et est envoyée au domicile de l'agent par l'opérateur.

B-Telecom prépare à l'heure actuelle les modalités d'attribution et de mise en application de cette facilité.



Pour toute information

B-Telecom
Lahcen Tchabi
TE.512
Section 14
Fax : 911 / 597 64
E-mail : lahcen.tchabi.034@DCE02.B-RAIL.BE

